

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### Arrêté du 4 juin 2020 fixant le nombre et la répartition géographique des postes offerts par la voie du PACTE au titre de l'année 2020

NOR : INTA2013612A

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 4 juin 2020, est autorisée au titre de l'année 2020 l'ouverture d'un recrutement par la voie du « Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) » pour le recrutement d'adjoints administratifs du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer.

Le nombre total des postes offerts au recrutement est fixé à 9 postes d'adjoint administratif (9 pour les services déconcentrés).

Administration centrale : 0 poste ;

Services déconcentrés : 9 postes.

REGIONS	NOMBRE DE POSTES
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1
CENTRE-VAL DE LOIRE	1
GRAND EST	1
HAUTS-DE-FRANCE	1
ILE-DE-FRANCE	1
NOUVELLE-AQUITAINE	3
DOM COM	1

Les dates limites de retrait et de dépôt de dossiers feront l'objet d'arrêtés préfectoraux émanant de chaque préfet organisateur du recrutement.

Les candidats retirent et déposent les dossiers au Pôle emploi de leur lieu de domicile. Seuls les candidats déclarés admissibles par la commission de sélection seront convoqués pour entretien.

La date des auditions, la composition de la commission et la liste des candidats admis à être auditionnés feront l'objet d'arrêtés préfectoraux émanant de chaque préfet, organisateur du recrutement.